

Petite enfance et éducation préscolaire (CITE 0)

Mots clés

Education préscolaire, petite enfance, institutions de la petite enfance (IPE), enseignement préprimaire, école enfantine

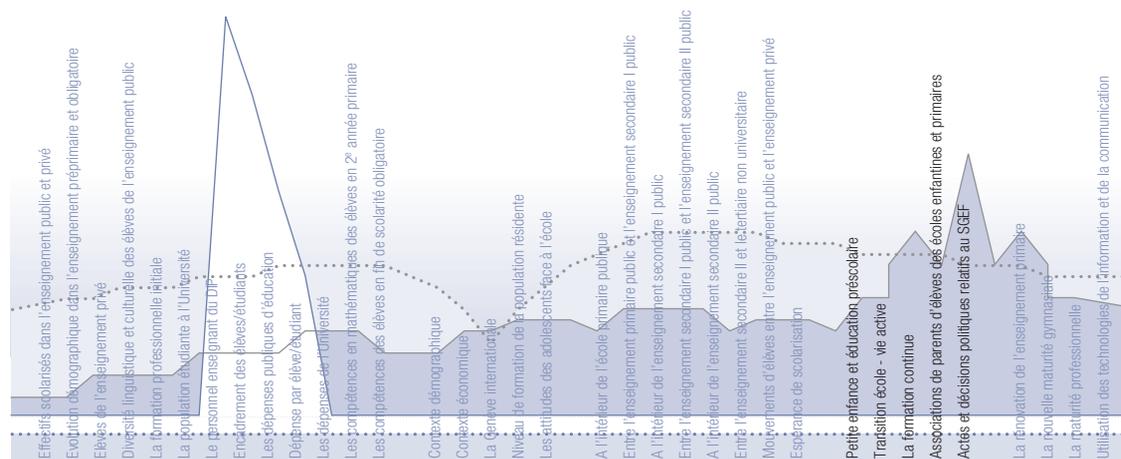
Dans les sociétés de la connaissance, le niveau de formation est encore plus déterminant qu'autrefois. De ce fait, la demande d'éducation et d'apprentissage des jeunes enfants n'a fait qu'augmenter. Par ailleurs, l'attrait pour une éducation de qualité pour les tout jeunes enfants est fortement encouragé par la professionnalisation des métiers de la petite enfance, la prolifération du matériel pédagogique mis à disposition des parents, la vulgarisation des connaissances sur le développement des tout-petits, etc.

La demande sociale accrue de services de garde et d'éducation pour les petits enfants s'est par ailleurs accentuée avec la participation grandissante des femmes dans tous les secteurs de la vie active.

Parallèlement, la question d'une anticipation de la scolarisation des jeunes enfants (dès 3 ans, voire dès 2 ans) se pose depuis quelques années. Le débat controversé en France sur l'école maternelle à 2 ans montre que cette question trouve difficilement une réponse univoque. Jusqu'à 4 ans, la mentalité de l'enfant, les particularités de son fonctionnement intellectuel et social, l'importance de ses besoins affectifs sont tels que tout cadre institutionnel devrait nécessairement s'adapter en priorité aux besoins du développement de l'enfant.

Cet indicateur porte sur les dispositifs d'éducation préscolaire existant dans le canton de Genève qui couvrent la période avant la scolarité obligatoire: les institutions de la petite enfance (taux de fréquentation, taux d'offre) et l'enseignement préprimaire (taux de scolarisation à 4 et 5 ans, effectifs scolarisés). Il fournit également des informations relatives à l'opinion des familles ayant de jeunes enfants à l'égard d'une préscolarisation à 3 ans.

Cet indicateur offre aussi des comparaisons intercantoniales et internationales.



Les institutions de la petite enfance (IPE) jouent un rôle important dans le paysage éducatif genevois puisqu'une grande majorité d'enfants y bénéficient d'une socialisation préalable d'au moins une année avant d'entrer à l'école enfantine. L'offre de places est toutefois loin d'être suffisante pour répondre à la demande d'accueil, en particulier en crèche.

La fréquentation du premier degré de l'enseignement préprimaire (public ou privé) s'est accrue de façon spectaculaire au cours des trente dernières années. En 2003, 95% des enfants âgés de 4 ans au 31 octobre sont accueillis dans l'enseignement préprimaire, bien qu'il soit non obligatoire. Aujourd'hui se pose la question d'une préscolarisation avancée à 3 ans, pour laquelle la moitié des familles résidentes ayant de jeunes enfants opteraient si la possibilité existait à Genève.

Vue d'ensemble

Les dispositifs d'éducation préscolaire existant dans le canton de Genève pour la période avant la scolarité obligatoire comprennent d'une part l'enseignement préprimaire et d'autre part les institutions de la petite enfance. L'enseignement préprimaire gratuit fait partie intégrante du système éducatif et dispense un programme d'activités organisées et suivies dont l'intention est de préparer les enfants à la scolarité primaire en favorisant leur développement intellectuel, affectif et social. Particularité genevoise difficilement comparable aux dispositifs d'éducation préscolaire développés ailleurs¹, il est offert aux enfants à partir de 4 ans, soit deux années avant l'âge de l'obligation scolaire fixé à 6 ans. Avant l'école enfantine, la prise en charge de la petite enfance, axée sur l'éducation et la garde, est offerte par des structures collectives porteuses d'un projet pédagogique qui relèvent majoritairement du secteur privé subventionné par les communes.

En amont de l'école enfantine, les institutions de la petite enfance

Les institutions de la petite enfance (IPE) offrent un accueil pour une fréquentation régulière, à plein temps ou à temps partiel, pour les jeunes enfants, depuis la naissance dans le cas des crèches et espaces de vie enfantine, et à partir de 18 mois ou 2 ans pour les jardins d'enfants et garderies.

Figure
D1.1

Cette offre institutionnelle, dont l'accès est payant, joue un rôle important dans le contexte éducatif genevois par le grand nombre d'enfants accueillis (près de 8000 enfants âgés de moins de 4 ans en 2002) et par les prestations socio-éducatives de qualité dispensées. Ainsi, une majorité d'enfants entre à l'école enfantine en ayant déjà bénéficié d'une socialisation préalable d'au moins une année: 69% des enfants âgés de 3 ans au 31 octobre 2002 et résidant à Genève étaient inscrits régulièrement au moins une demi-journée par semaine dans une IPE, dont 50% dans un jardin d'enfants ou une garderie (Figure D1.1). Le taux de fréquentation des IPE est également important pour les plus petits: 50% pour les enfants de 2 ans et 30% pour ceux de 1 an.

Figure
D1.1

Certaines de ces structures collectives offrent aussi bien des prestations éducatives qu'un service de garde durant la journée, ce qui les rend plus attractives que d'autres modes de garde et d'éducation, tels qu'une famille d'accueil de jour, une personne engagée à domicile ou encore la parentèle (proche ou éloignée). Selon leurs besoins et leurs conceptions éducatives, mais aussi selon l'offre disponible, les parents peuvent confier leurs enfants à l'un ou l'autre de ces modes de garde. Ainsi, la part d'enfants confiés à un mode de garde extra-parental est supérieure au taux de fréquentation des IPE: 86% des enfants résidents de 3 ans sont confiés régulièrement au moins une demi-journée par semaine à une personne autre que les parents (dont 69% à une IPE) (Figure D1.1). C'est également le cas de 82% des enfants de 2 ans et de 68% des enfants âgés de 1 an en octobre 2002.

Figure
D1.2

La demande sociale de garde et d'éducation, fortement liée à la propension des mères de jeunes enfants à exercer une activité professionnelle, par obligation ou par choix, est devenue de plus en plus importante (voir Indicateur B2, Contexte économique), mais l'augmentation de l'offre institutionnelle est loin d'être suffisante, en particulier en crèche. On comptait, en 2001, 29 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 4 ans contre 21 places pour 100 enfants en 1987 (Figure D1.2). En 2002, on estimait qu'il manquait plus de 2500 places dans les IPE pour satisfaire les besoins d'accueil des enfants de moins de 4 ans résidant dans le canton.

Une fréquentation généralisée de l'école à 4 ans

Dans le canton de Genève, si l'école accueillait déjà en 1970 la quasi-totalité des enfants de 5 ans (93% en 1970 et 98% en 2003), c'est la fréquentation du premier degré de l'enseignement préprimaire (public ou privé) qui s'est accrue de façon spectaculaire au cours des trente dernières années: en 1970, moins de la moitié des enfants résidents âgés de 4 ans révolus au 31 décembre y étaient inscrits, alors que cette proportion est de 80% en 2003 (Figure D1.3). Si l'on prend en compte l'âge réel d'entrée possible à l'école publique (c'est-à-dire avoir 4 ans révolus au plus tard au 31 octobre), la fréquentation scolaire est encore plus élevée puisqu'en 2003, 95% de ces enfants entrent effectivement à l'école². Bien que non obligatoire, la fréquentation des classes enfantines s'est donc généralisée à l'ensemble de la population concernée et la mise en place d'objectifs d'apprentissage incluant les deux degrés enfantins dans le premier cycle de la division élémentaire renforce l'intégration de l'école enfantine dans le système éducatif genevois.

Figure
D1.3

Une évolution des effectifs du préprimaire en phase avec l'évolution démographique

En termes d'effectifs, l'école enfantine a dû faire face à une croissance relativement soutenue entre 1990 et 2003. Les effectifs scolarisés âgés de 4 ans et 5 ans au 31 octobre sont passés de 7200 à près de 9300 élèves (+30%) sur cette période (Figure D1.4), augmentation surtout liée à l'évolution démographique. En effet, l'augmentation des taux de scolarisation à 4 et 5 ans entre 1990 et 2003 explique seulement 15% de l'accroissement des effectifs scolarisés entre les deux dates, alors que les 85% de l'augmentation sont dus au fait que la population résidente en âge d'être scolarisée a fortement progressé durant cette période³. Durant la dernière décennie, l'augmentation de la population en âge d'être scolarisée n'a pas été identique sur l'ensemble du territoire cantonal. La rive gauche du canton – et notamment des communes comme Vandoeuvres (+89%), Plan-les-Ouates (+85%) ou Collonge-Bellerive (+81%) – a connu un dynamisme démographique plus important que la rive droite (Figure D1.5). Compte tenu des niveaux actuels des taux de scolarisation des 4 et 5 ans, ce sont essentiellement les naissances et les mouvements migratoires qui auront à l'avenir un impact sur les effectifs à scolariser dans l'enseignement préprimaire.

Figures
D1.4
D1.5

Une préscolarisation à 3 ans ?

Dans les débats actuels, tant à Genève qu'en Suisse, se pose la question d'une préscolarisation à 3 ans qui est en vigueur ailleurs depuis plusieurs années (France ou Tessin). Dans le canton de Genève, seul l'enseignement privé offre une telle possibilité dont l'accès est payant et reste limité à un petit nombre d'enfants (un peu moins de 150 enfants de 3 ans résidents en 2003). Cela témoigne toutefois d'une demande d'éducation préscolaire de la part de certaines familles résidentes, qui pourrait être partagée par d'autres si l'école publique accueillait gratuitement les enfants à partir de 3 ans. Cette question a été posée à 1500 familles ayant des enfants de moins de 4 ans et résidant dans le canton en octobre 2002, à l'occasion d'une enquête sur les besoins de garde de la petite enfance (voir «Pour comprendre ces résultats»).

La moitié des familles ayant de jeunes enfants opterait pour une préscolarisation dès 3 ans si elle existait à Genève (Figure D1.6). Les raisons évoquées en faveur de cette préscolarisation montrent que les familles valorisent fortement les apports éducatifs de l'école, mais qu'une partie non négligeable d'entre elles est aussi attirée par l'idée d'une prise en charge gratuite de leur enfant. Les familles réticentes considèrent qu'un enfant de 3 ans est trop jeune pour fréquenter l'école et/ou que le cadre scolaire n'est pas adapté pour son âge. Relevons que les familles dont le ou les enfants fréquentent une IPE sont plus réticentes à une préscolarisation à 3 ans, sans doute parce que ces institutions offrent des prestations éducatives adaptées aux enfants, bien que leur accès soit payant.

Figure
D1.6

En France, aspects éducatifs et économiques s'entremêlent. Par exemple, il ressort clairement qu'une entrée précoce de l'enfant à l'école maternelle est souvent liée à une stratégie économique des familles face au coût de la garde des enfants, en plus de considérations sur les acquisitions de connaissances.

Comparaisons intercantionales et internationales

En Suisse, une éducation préscolaire gratuite et facultative (*Kindergarten* en Suisse alémanique, école enfantine en Suisse romande et *scuola dell'infanzia* au Tessin) est inscrite depuis 1970 dans toutes les législations cantonales. Avant l'entrée obligatoire à l'école primaire, fixée au plus tôt à l'âge de 6 ans, les enfants bénéficient ainsi d'un droit à une éducation préscolaire d'au moins une année, voire de deux ans dans la grande majorité des cantons, et la quasi-totalité des enfants y accèdent durant l'année précédant la scolarité obligatoire. Depuis 1999, cinq cantons alémaniques ont rendu obligatoire la fréquentation de la deuxième année de l'école enfantine.

Figures
D1.7
D1.8

En Suisse, les enfants passent en moyenne 1,9 année dans l'enseignement préprimaire en 2002/03 (Figure D1.7). Plus de la moitié des cantons se situent au-dessus de cette moyenne, et notamment le Tessin (2,6 années) qui accueille les enfants dès 3 ans à la *scuola dell'infanzia*. Si les enfants résidant à Genève passent le même nombre d'années dans l'enseignement préprimaire que les enfants du canton d'Argovie (1,96 année), ces deux années se déroulent entre 4 et 6 ans à Genève et entre 5 et 7 ans en Argovie comme d'ailleurs dans beaucoup de cantons. Genève, à l'exception du Tessin, est en effet le seul canton à avoir un taux de scolarisation à 4 ans aussi élevé (Figure D1.8).

Figure
D1.9

En comparaison internationale, la Suisse semble se distinguer assez fortement, avec un taux moyen de scolarisation avant 5 ans de 22%, contre 68% en moyenne pour l'ensemble des pays de l'OCDE (Figure D1.9). Ces données reflètent la diversité de l'offre préscolaire (l'accès n'étant d'ailleurs pas toujours universel et gratuit). La France, la Belgique et l'Italie sont, par exemple, des pays affichant un taux de préscolarisation pour les enfants âgés de 3 à 5 ans élevé, puisque dans ces pays, depuis des décennies, on accueille à l'école les jeunes enfants dès l'âge de 3 ans. Dans les pays scandinaves (Suède, Finlande, Danemark, Norvège), qui ont développé tardivement le secteur préscolaire, celui-ci ne fait pas partie du système scolaire.

Notes

¹ A l'exception peut-être de l'école maternelle française.

² Moins de 250 enfants âgés de 4 ans au 31.10.2003 ne sont pas scolarisés, dont une partie fréquente encore une institution de la petite enfance (IPE).

³ Les résidents âgés de 4 et 5 ans au 31 octobre sont passés de 7600 à 9500 enfants entre 1990 et 2003, soit une augmentation de +26% sur la période.

Liste des figures

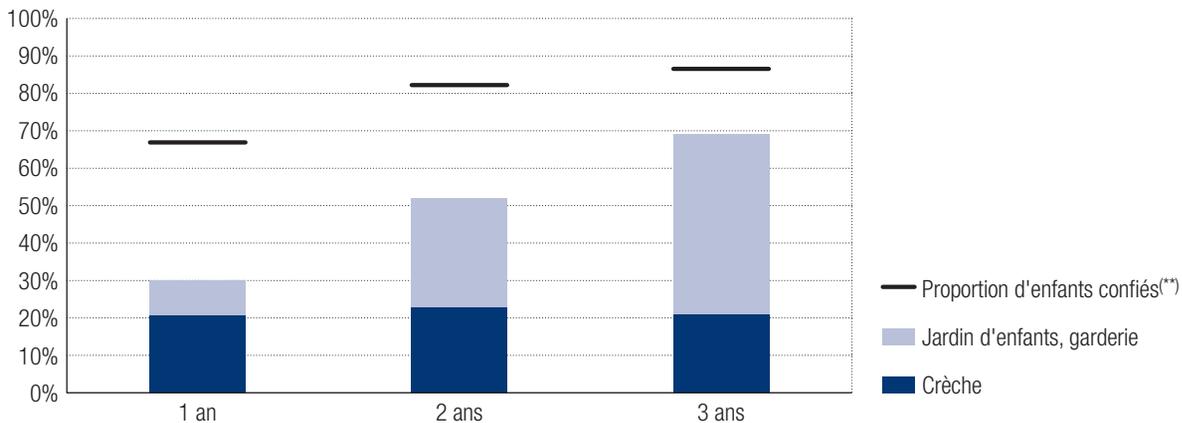
Vue d'ensemble

- D1.1 Taux nets de fréquentation des institutions de la petite enfance, à 1 an, 2 ans et 3 ans, 2002
- D1.2 Evolution du taux d'offre de places dans les institutions de la petite enfance, 1987-2001
- D1.3 Evolution des taux nets de scolarisation à 4 et 5 ans dans la division élémentaire de l'enseignement primaire (public et privé), 1970-2003
- D1.4 Evolution des effectifs d'enfants âgés de 4 et 5 ans scolarisés dans la division élémentaire de l'enseignement primaire (public et privé), 1980-2000
- D1.5 Evolution des effectifs d'enfants résidents âgés de 4 et 5 ans au 31 octobre, selon la commune, 1990-2003
- D1.6 Principales raisons avancées par les familles avec enfant(s) de moins de 4 ans et résidant dans le canton de Genève, selon leur opinion à l'égard de la préscolarisation à 3 ans, 2002

Comparaisons intercantionales et internationales

- D1.7 Durée moyenne de fréquentation de l'enseignement préprimaire (public et privé), selon le canton, 2002/03
- D1.8 Taux net de scolarisation à 4 ans dans l'enseignement préprimaire (public et privé), par canton, 2002/03
- D1.9 Taux net de scolarisation jusqu'à 4 ans (y compris) dans des établissements publics et privés, OCDE, 2002

Figure D1.1 Taux nets de fréquentation des institutions de la petite enfance, à 1 an, 2 ans et 3 ans(*), 2002

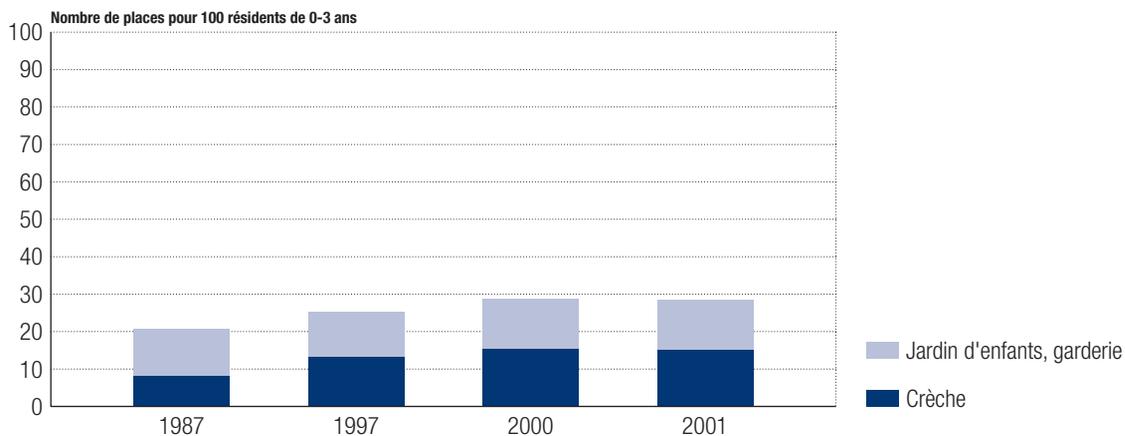


(*) Age au 31 octobre.

(**) Ensemble des enfants confiés régulièrement au moins une demi-journée dans la semaine, quel que soit le mode de garde (IPE, famille d'accueil de jour, personne rémunérée à domicile, membre de la parenté proche ou éloignée, voisins/amis). Lecture: 68% des enfants âgés de 1 an sont confiés à un tiers durant la semaine, dont 30% à une institution de la petite enfance (et pour certains d'entre eux également à un autre mode de garde de type individuel). La différence de 38% représente la part d'enfants bénéficiant exclusivement d'un mode de garde autre que les IPE.

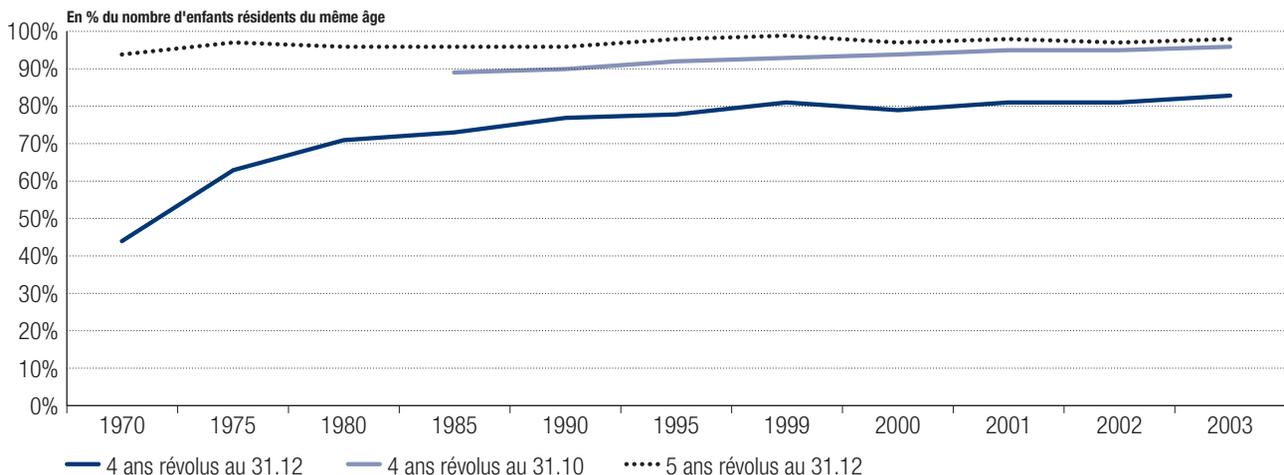
N.B. Les IPE fixent en principe un âge d'admission maximum de 4-5 ans, mais la grande majorité des enfants inscrits ont moins de 4 ans, puisque les enfants âgés de 4 ans au 31 octobre sont quasiment tous scolarisés.
Source: SRED/Enquête Besoins de garde de la petite enfance, octobre 2002

Figure D1.2 Evolution du taux d'offre de places dans les institutions de la petite enfance, 1987-2001



N.B. Les IPE fixent en principe un âge d'admission maximum de 4-5 ans, mais la grande majorité des enfants inscrits ont moins de 4 ans, puisque les enfants âgés de 4 ans au 31 octobre sont quasiment tous scolarisés.
Source: SRED/SPJ/OCSTAT

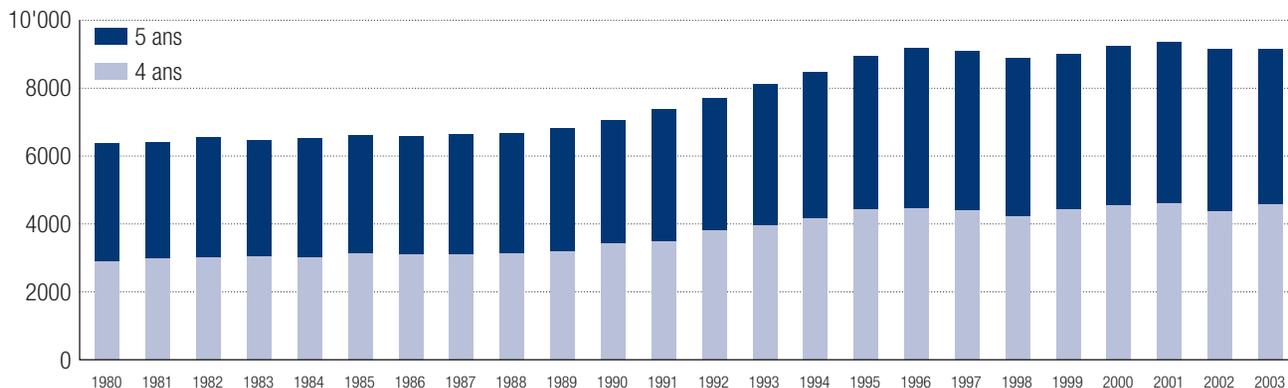
Figure D1.3 Evolution des taux nets de scolarisation à 4 et 5 ans dans la division élémentaire de l'enseignement primaire(*) (public et privé), 1970-2003



(*) Scolarisés en 1E, 2E, 1P ou 2P, résidant dans le canton de Genève.

N.B. Les données concernant la population résidente au 31.12 et âgée de 4 ans au 31 octobre sont manquantes de 1970 à 1980, ce qui ne permet pas de calculer les taux de scolarisation.
Source: SRED/BDS/Etat au 31.12/OCSTAT/OCP

Figure D1.4 Evolution des effectifs d'enfants âgés de 4 et 5 ans(*) scolarisés dans la division élémentaire de l'enseignement primaire(**) (public et privé), 1980-2000

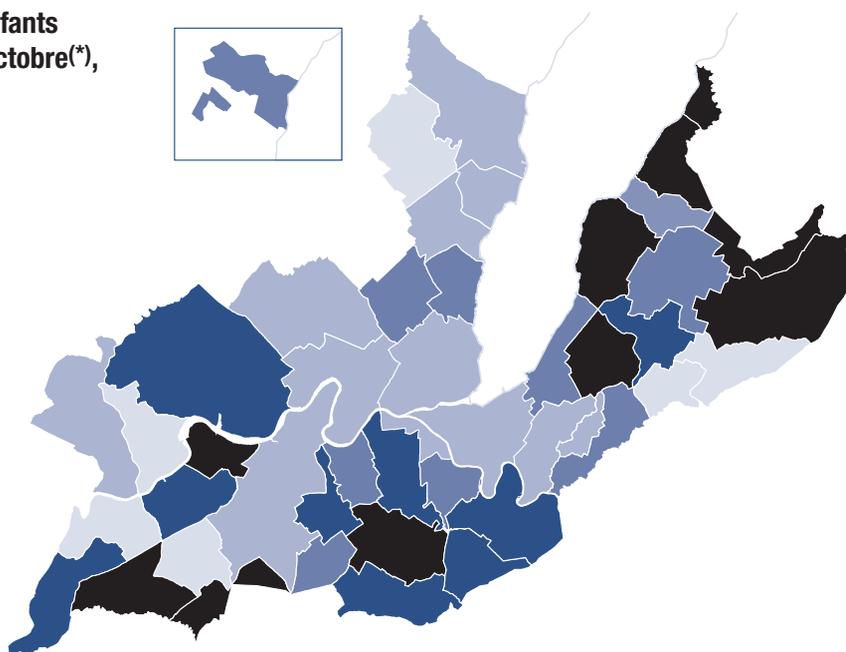


(*) Age au 31.10 de l'année.
 (**) Scolarisés en 1E, 2E, 1P ou 2P, résidant ou non dans le canton de Genève.
 Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

Figure D1.5 Evolution des effectifs d'enfants résidents âgés de 4 et 5 ans au 31 octobre(*), selon la commune, 1990-2003

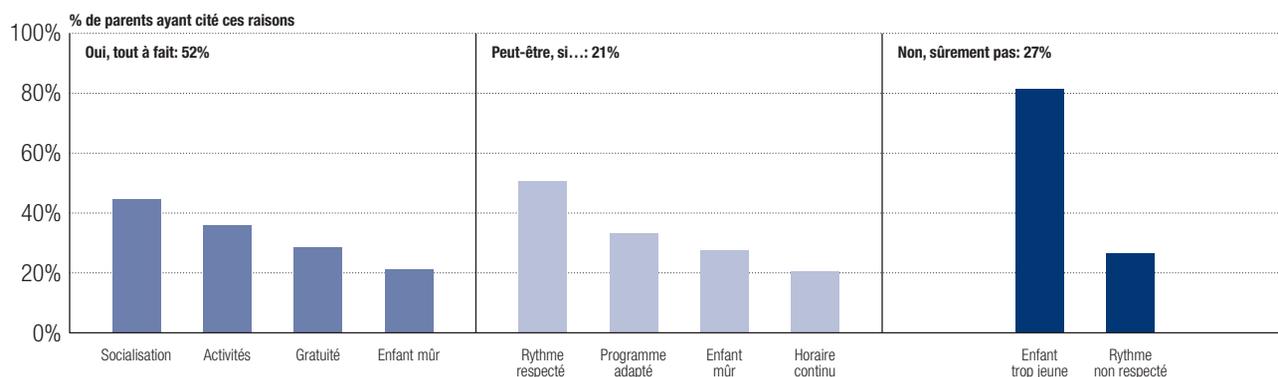
Evolution entre 1990 et 2003 (en %)

- +80% et au-delà
- de +47 à 73%
- de +33 à 44%
- de +4 à 27%
- de -3 à -60%



(*) Enfants en âge d'être scolarisés en 1E et 2E.
 Source: BDS/SRED/Etat au 31.12

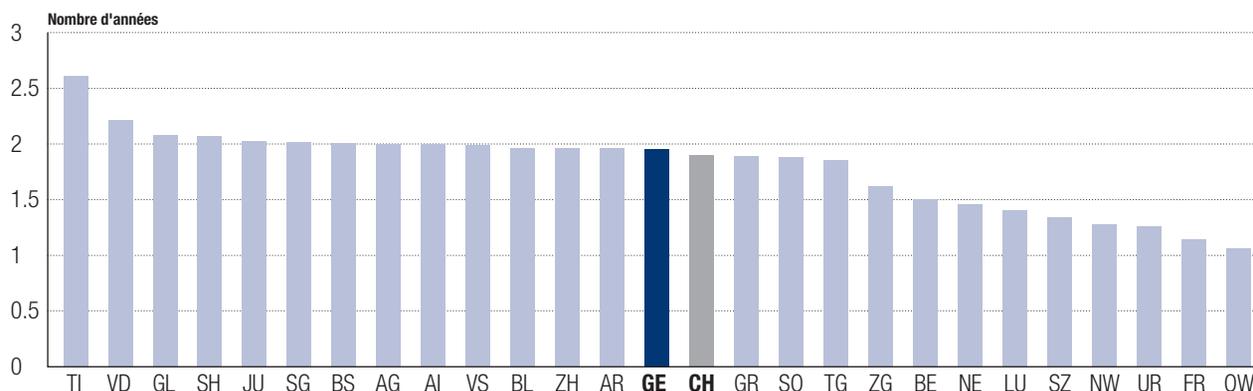
Figure D1.6 Principales raisons avancées par les familles avec enfant(s) de moins de 4 ans(*) et résidant dans le canton de Genève, selon leur opinion à l'égard de la préscolarisation à 3 ans, 2002



(*) Au 31.10.2002.
 Lecture: 52% des familles ont répondu «oui tout à fait» à la question «Si l'école publique accueillait gratuitement les enfants à partir de 3 ans comme en France ou au Tessin, opteriez-vous pour cette possibilité de préscolarisation?». Parmi ces familles, environ 45% ont cité la socialisation comme l'une des raisons.
 Source: SRED/Enquête Besoins de garde de la petite enfance, octobre 2002

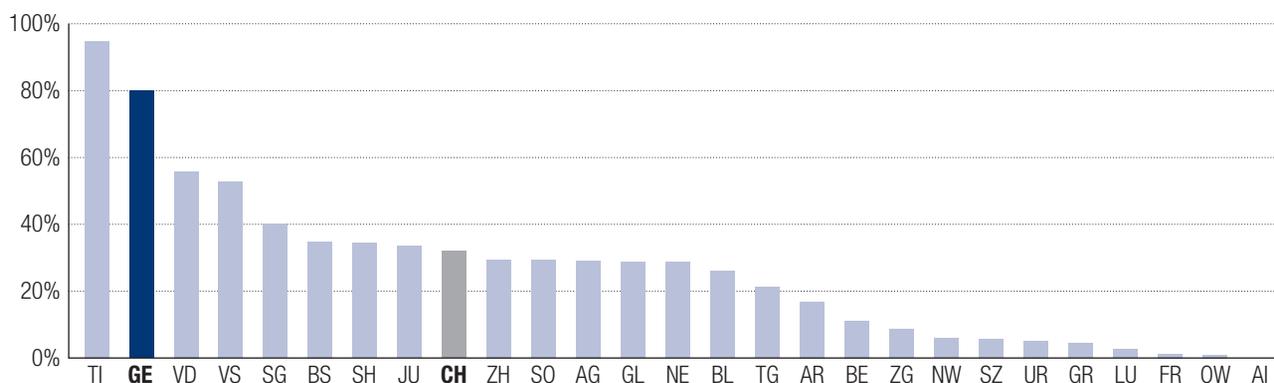
Comparaisons intercantionales et internationales

Figure D1.7 Durée moyenne de fréquentation(*) de l'enseignement préprimaire (public et privé), selon le canton, 2002/03



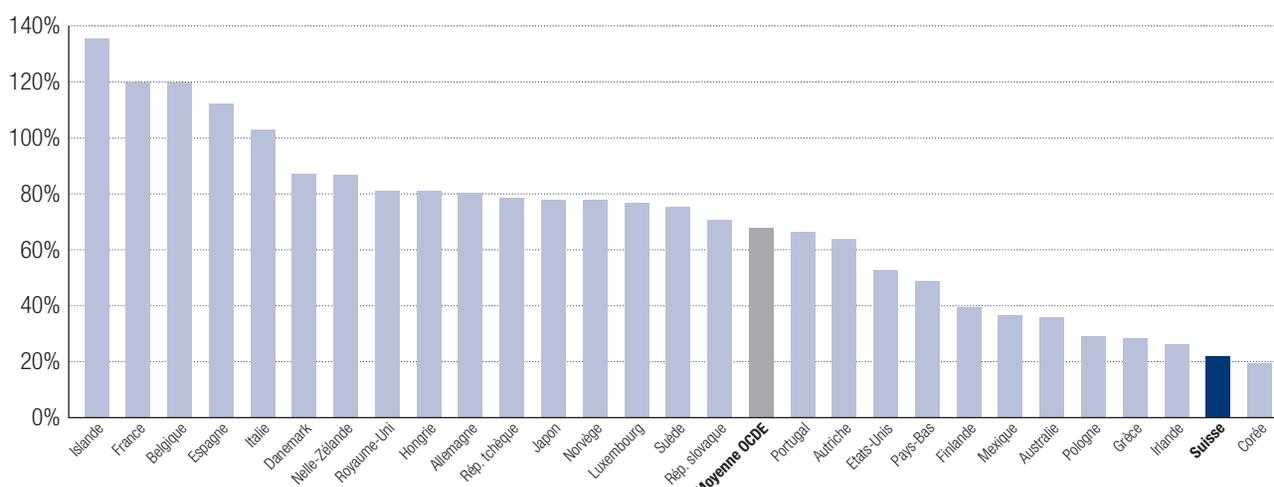
(*) La durée moyenne de fréquentation de l'enseignement préprimaire est obtenue en sommant les taux nets de fréquentation des enfants de 3 à 7 ans (voir «Pour comprendre ces résultats»).
N.B. Le chiffre de la durée moyenne du préprimaire dans le canton de Genève publié ici est inférieur à celui publié par l'OFS, car il exclut ici les effectifs des enfants fréquentant une institution de la petite enfance.
Source: Office fédéral de la statistique

Figure D1.8 Taux net de scolarisation à 4 ans dans l'enseignement préprimaire (public et privé), par canton, 2002/03



Source: Office fédéral de la statistique

Figure D1.9 Taux net de scolarisation(*) jusqu'à 4 ans (y compris) dans des établissements publics et privés, OCDE, 2002



(*) Fréquentation à temps plein et à temps partiel.
N.B. Le taux rapporte le nombre de scolarisés âgés de 4 ans ou moins à la population résidente âgée de 3 à 4 ans. Dans la plupart des cas, le champ du numérateur et du dénominateur est le même (enfants de 3 et 4 ans). Dans d'autres cas (Islande, France, Belgique), un nombre significatif d'enfants de moins de 3 ans est pris en compte au numérateur (nombre d'élèves) mais pas au dénominateur (population résidente), ce qui surestime le taux de scolarisation des «4 ans ou moins». Dans le cas de la France par exemple, le tiers des enfants de 2 ans est scolarisé à l'école maternelle et ces enfants sont pris en compte dans le nombre de scolarisés de 4 ans ou moins. Comme la scolarisation à 3 ans est quasiment la règle, le taux calculé pour les «4 ans ou moins» dépasse nécessairement 100%.
Source: OCDE, Regards sur l'éducation 2004

D
1

Pour comprendre ces résultats

Les données sont extraites de la Base de données scolaires (BDS) du Département de l'instruction publique du canton de Genève, où sont enregistrées les positions scolaires de l'ensemble des élèves fréquentant le système genevois d'enseignement et de formation (enseignement public et privé), ainsi que de l'enquête sur les Besoins de garde de la petite enfance.

Taux net de scolarisation à 4 et 5 ans

Ce taux rapporte le nombre d'enfants de 4 ans (respectivement 5 ans) domiciliés dans le canton de Genève et fréquentant la division élémentaire de l'enseignement primaire (public ou privé) au 31 décembre, à la population résidente de cet âge. Les enfants résidant à Genève mais scolarisés dans un autre canton suisse ou en France voisine ne sont pas pris en compte.

Selon les conditions fixées par le concordat intercantonal sur la coordination scolaire, l'âge d'admission en classe de 1^{ère} enfantine est de 4 ans révolus au 30 juin de l'année en cours. Cependant, dans le canton de Genève, «les enfants nés entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre (dates de naissance limites) peuvent bénéficier d'une dispense d'âge simple qui leur permet de commencer l'école au mois d'août de l'année en cours. La dispense d'âge simple n'est pas systématiquement accordée. Selon les cas, l'avis de l'inspecteur peut être demandé» (*Ecole primaire, Ecole première*, DIP, 2004).

Pour les enfants de 4 ans, ce taux est donc calculé de deux façons:

- enfants résidents et scolarisés au 31 décembre, âgés de 4 ans révolus au 31 décembre (âge civil),
- enfants résidents et scolarisés au 31 décembre, âgés de 4 ans révolus au 31 octobre (âge scolaire incluant les quatre mois de dispense).

Préscolarisation à 3 ans: opinion des familles

En octobre 2002, une enquête a été menée auprès d'environ 1500 familles avec enfant(s) de moins de 4 ans et résidant dans le canton de Genève pour mieux connaître les besoins de garde de la petite enfance. A cette occasion, l'opinion des familles en ce qui concerne une préscolarisation à 3 ans a été recueillie à partir de deux questions:

1. «Si l'école publique accueillait gratuitement les enfants à partir de 3 ans comme en France ou au Tessin, opteriez-vous pour cette possibilité de préscolarisation ? a) non, sûrement pas; b) oui, peut-être/sous certaines conditions; c) oui, tout à fait» et
2. «Pour quelles raisons ?»

Les familles étaient invitées à expliquer leur opinion en énonçant librement une ou plusieurs raisons que l'enquêteur devait classer dans une typologie d'items prédéfinis. Cette typologie regroupait des raisons faisant référence:

- aux capacités et besoins de l'enfant en lien avec son développement ou son degré d'autonomie,
- à la capacité du milieu scolaire de s'adapter aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents concernant l'éducation ou l'encadrement,
- aux besoins des parents (prise en charge scolaire de l'enfant avantageuse ou non pour les parents).

L'approche du sujet est donc très succincte, puisque l'opinion des familles enquêtées à l'égard de la préscolarisation à 3 ans s'exprime non pas à partir d'une définition précise de celle-ci (programmes, conditions d'accueil, etc.), mais seulement en référence à un modèle d'école maternelle existant en France ou au Tessin. En outre, 52% des familles enquêtées n'avaient pas d'enfant âgé de 4 ans ou plus et n'avaient donc aucune expérience du milieu scolaire actuel.

Durée moyenne de fréquentation

La durée moyenne de fréquentation de l'enseignement préscolaire est obtenue en sommant les taux nets de fréquentation dans un établissement préscolaire des enfants de 3, 4, 5, 6 et 7 ans. Chaque enfant inscrit correspond, selon le canton, à une année passée au *Kindergarten* (en Suisse alémanique), à l'école enfantine (en Suisse romande) ou à la *scuola dell'infanzia* (en Suisse italienne). Un taux net de fréquentation du préscolaire de 80% (80% des enfants résidents d'un âge donné fréquentent un établissement préscolaire durant une année) équivaut à considérer que chaque enfant résident de cet âge est scolarisé 0,8 année.

Références

- Observatoire de la petite enfance (SRED et Ville de Genève) (2001). *La petite enfance en Ville de Genève: indicateurs et tendances*. Genève: Délégation à la petite enfance, Edition 2001, n° 3.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. Pecorini, M. (2002). *Garde et éducation de la petite enfance dans le canton de Genève: état des lieux de l'offre et de la demande de places d'accueil pour les 0-3 ans en 2001*. Genève: SRED.
- Le Roy-Zen Ruffinen, O. Pecorini, M. (à paraître 2005). *Besoins de garde de la petite enfance dans le canton de Genève*. Rapport de recherche. Genève: SRED.
- Constructivisme et éducation: *Scolariser la petite enfance ?* (à paraître 2005). Actes du colloque tenu en septembre 2003. Genève: Cahier du SRED n° 11.
- OCDE (2002). Renforcer les programmes destinés à la petite enfance: cadre d'action in *Analyse des politiques d'éducation*. Paris: OCDE.
- OCDE (2004). *Regards sur l'éducation, les indicateurs de l'OCDE 2004*. Paris: OCDE.